

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF240

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 84, insérer l'article suivant:

« Avances à l'audiovisuel public »

Dans un délai de deux mois à compter de la promulgation de la présente loi de finances, le gouvernement remet au Parlement un rapport sur la viabilité de sa politique budgétaire publique en matière d'audiovisuel avec la suppression de deux chaînes majeures que sont France O et France 24, et l'éventuelle création d'autres programmes.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La disparition de France O et de France 24 est une mauvaise nouvelle. Ces deux chaînes, aux objectifs et à la programmation très différentes reflétaient la qualité du service public : elles étaient clairement identifiées, chacune dans leur domaine. Elle proposaient des services de qualité. Or, à la lecture du rapport rédigé par Aurore Bergé sur la réforme de l'audiovisuel, ses deux qualité seront au cœur des préoccupations pour la création de nouveaux programmes et de nouvelles émissions. Il nous semble donc que cette suppression représente une gabegie financière hors pair.